

L'Eclatement du Peuple Tagbana (XVIIIe- XXe Siècle)

TOURE Tiegbe

Enseignant-chercheur

Département d'Histoire

Université Felix Houphouët- Boigny

tiegbe@yahoo.fr

Résumé

Les Tagbana occupent les départements de Katiola et de Niakaramandougou dans la région du Hambol en Côte d'Ivoire. Cet article examine la balkanisation de ce peuple occasionnée par des peuples extérieurs. L'objectif de cette contribution est de mettre en exergue les difficultés rencontrées par les Tagbana au contact des Baoulé et des conquérants Mandingues notamment Mori Touré et Samory Touré. L'analyse des informations tirées des sources orales, écrites, archivistiques, des ouvrages édités et autres travaux scientifiques aboutit aux résultats suivants : les Tagbana ont connu des exactions, des ventes en esclavage chez les peuples côtiers (Adioukrou, Apolloniens, Avikam, kroumen etc.), chez les Agni et chez les Baoulé. Ces actions ont occasionné le dépeuplement du peuple, sa dispersion dans diverses localités et une perte territoriale

Mots clés : Tagbana, Baoulé, conquérants mandingues, dispersion, dépeuplement

Abstract

The Tagbana people inhabit the departments of Katiola and Niakaramandougou in the Hambol region of Ivory Coast. This article examines the fragmentation of this people caused by outsiders. The aim of this contribution is to highlight the difficulties encountered by the Tagbana in their interactions with the Baoulé and the Mandinka conquerors, notably Mori Touré and Samory Touré. Analysis of information drawn from oral, written, and archival sources, published works, and other scholarly studies leads to the following findings: the Tagbana suffered atrocities and were sold into slavery by coastal peoples (Adioukrou, Apollonians, Avikam, Kroumen, etc.), the Agni, and the Baoulé. These actions led to the depopulation of the people, their dispersal to various localities, and a loss of territory.

Keywords : Tagbana, Baoulé, Mandinka conquerors, dispersal, depopulation.

Introduction

L'interpénétration des peuples ne s'est pas faite sans heurts dans l'Afrique précoloniale. Elle fut marquée par la domination des uns par les autres avec son corollaire de désastres. Vers 1893, Samory Touré entra en contact avec le pays des Tagbana au moment où il campait à Dabakala. Il établit un commerce d'esclaves avec les Baoulé et sa marchandise fut les captifs Tagbana razzés au cours de ses expéditions. Nombreuses populations Tagbana furent donc vendues au Baoulé qui, à leur tour en vendirent aux populations du sud. Contre leur volonté, les captifs Tagbana se trouvèrent au centre, au sud de la colonie de Côte d'Ivoire et même dans l'espace du Ghana actuel. C'est dire que le contact des Tagbana avec l'extérieur laissa un peuple exsangue, complètement déstructuré et dispersé. Pourquoi et comment se fit l'éclatement du peuple tagbana entre le XVIII^e et le XX^e siècle ? L'intérêt d'une telle étude réside dans la compréhension des effets négatifs des mouvements migratoires en Afrique précoloniale. Le recours aux sources d'archives, aux données collectées lors des enquêtes de terrain, les ouvrages scientifiques a permis d'obtenir des informations diverses que nous avons analysées sur la base de la méthode historique à travers des recoupements. Par la suite, nous avons pu articuler notre réflexion autour de trois axes fondamentaux. Le premier axe énonce les raisons de l'éclatement du peuple tagbana, le deuxième axe indique les lieux de dispersion des Tagbana et le troisième met en évidence les conséquences liées à cette dispersion forcée.

1- Les facteurs explicatifs de l'éclatement du peuple tagbana (XVIII^e XIX^e siècle)

L'unicité du peuple tagbana est mise à mal avec deux faits majeurs : l'invasion des Baoulé Assabou à partir de 1730 et l'occupation impérialiste des conquérants Mori Touré et Samory Touré entre 1885 et 1898.

1-1-L'invasion Baoulé Assabou dans l'espace des Tagbana.

Les Tagbana occupaient une espace très vaste qui partait de Tafiré à Tiébissou actuel. Mais cet espace devint la convoitise de certains peuples. Pour un auteur « l'infiltration du pays tagbana commence avec les Allanguira mais la situation sera plus marquante entre Tagbana et Baoulé avec la vague migratoire Assabou sous la conduite de la reine Pokou » (J. N. Loucou, 2024, p.118) Ces Assabou quittent Koumassi suite à la crise de succession qui éclate après la mort d'osei Tutu pour migrer en direction de l'actuelle Côte d'Ivoire en 1721 (K. R. Allou, 2002, p.584)

Après des escales, ils parviennent à l'espace des Tagbana et par vagues successives, les différents sous- groupes se sont formés et se sont établis dans les années 1710-1730 (P. kopré, 2005, p.63). Il s'agit notamment des Ouarèbo, des N'Zikpli, des Saafonê, des Aitou, des Agba, des N'gban, des Faafouê, des Fali etc. Très vite, ces sous-groupes se rendent compte de la docilité des Tagbana et décident de les assimiler. C'est alors que les captures deviennent fréquentes lors des premières phases du peuplement aux dépens des Tagbana. Ils parviennent à assimiler un grand nombre de Tagbana. Ceux qui échappent sont obligés de migrer soit un peu au Nord pour se stabiliser au niveau de Katiola actuel soit dans des localités plus éloignées notamment à Bondoukou. Cette attitude envahissante et dominatrice des Baoulé Assabou occasionne le début de l'éclatement du peuple tagbana.

Les Tagbana remontés vers Katiola occupent des espaces et commencent une nouvelle vie orientée principalement sur les activités agricoles. Mais à partir de 1885, leur quiétude est encore perturbée avec l'arrivée d'un conquérant mandingue Mori Touré suivi quelques années plus tard par Samory Touré.

Ces deux présences occasionnent une période très mouvementée dans le pays tagbana à travers des guerres et des fuites de populations

1-2- Les guerres de Mori Touré et Samory Touré chez les Tagbana.

Vers 1850, un riche commerçant Zerma s'installe chez les Djimini, une tribu sénoufo occupant l'espace de Dabakala. Celui-ci du nom de Sabaratié Saliga devient très riche mais il meurt en 1885 en laissant une fortune sans héritier. Les Djimini s'emparent de cette fortune et cela déplut aux autres Zerma qui informent Mori Touré installé à Sarhala. Mori Touré entreprend de venger son oncle en sollicitant l'aide des Tagbana. Ceux-ci refusent et il décide de combattre à la fois les Djimini et les Tagbana. Utilisant les liens commerciaux établis par son père Seydou Touré, il accède aux Baoulé Faafoné pour l'obtention des vivres et des armes. Bien armé, il attaque le pays tagbana vers 1885 accompagné de troupes « Zerma (djerma, Zaberma), redoutables guerriers cavaliers de l'empire Songhaï, originaires de la région de Sosso, actuel Niger » (F. Fuglestad, 1974, p.20)

Il détruit la plupart des villages du tagbana sud entre 1886 et 1889 et fait beaucoup de captifs qu'il vend à ses alliés Faafoû pour se procurer des armes comme le souligne cet auteur : « un commerce avait débuté dans l'extrême nord du pays baoulé où les Tagbana étaient échangés contre des armes à feu importées de la Côte » (Y. Person, 1975, p.1586)

Ces troupes allaient razzier dans les villages et hameaux non encore détruits à travers des expéditions ponctuelles entraînant le pillage des vivres, des biens et la procuration des captifs. Sa vengeance se mua en conquête des espaces tagbana. A partir de 1889, il attaqua le tagbana nord et il échoua dans son entreprise à Niangbo en 1890, une zone située au nord de Gnèkèrèkaha. Son épisode entraîna la fuite de populations tagbana vers les localités voisines, plus paisibles.

Après son échec, Mori Touré revint vers ses partenaires baoulé qui lui octroyèrent une terre où il fonda Marabadiassa. Pour raffermir les relations entre les deux communautés, le pacte ton fut établi. Selon un auteur « le pacte ton est un accord de non agression scellé entre les Djassaraka et les Baoulé lors de l'attribution du site de Marabadiassa par les chefs du pays baoulé notamment Akra Kouakou et son neveu

N'guessan Toto de Botro, Kété Aty et son neveu N'guessan Messou de Bodokro » (T. Ouattara, 1999, p.70). Ce pacte ton signifie « je jure et confirme que je ne verserai et ne laisserai verser le sang baoulé » J. Rouch, E. Bernus, 1959, p.109). Mori Touré s'installa définitivement à Marabadiassa et cela permit à beaucoup de réfugiés tagbana de retourner dans leur pays et refaire leurs vies.

Malheureusement le moment de repis fut de courte durée car quelques années plus tard précisément en 1893, Samory Touré et ses sofas apparurent dans la zone centre de la colonie. Et pendant que les combattants de Samory Touré s'apprêtaient à l'attaque des Baoulé, ils furent freinés dans leur élan par Mori Touré. En effet, celui-ci envoya deux émissaires auprès de Samory Touré afin de plaider pour la protection des Baoulé car il ne voulait pas rompre le pacte du ton. Il proposa à Samory Touré d'établir plutôt un lien commercial avec les Baoulé pour la fourniture d'armes et de vivres. Samory Touré, convaincu, entra en contact à travers son lieutenant Sékouba Kourouma avec les Baoulé de la région de Bouaké et passa un accord commercial. Il obtint surtout du chef Koua Gbèkè, la création d'un marché comme le confirme cet auteur « le marché de Kotiakoffikro tire ses origines des premiers contacts entre Samory Touré et les habitants du Baoulé Nord » (S. A. Gbodje, 2010, p.49).

La signature de ce *modus vivendi* indiquait les clauses suivantes : les malinké offrirent des captifs et en contrepartie, les Baoulé selon les besoins de Samory, les biens dont il avait besoin : produits alimentaires, de la poudre et des fusils. Au plan social, les deux groupes s'engagèrent à une coexistence pacifique » (M. Salverte, 1965, p.52). Samory Touré lança alors ses sofas contre les Tagbana et ils furent razzés par milliers et convoyés vers les marchés d'esclaves du pays baoulé. Tout le pays tagbana devint le théâtre des opérations militaires de l'armée samorienne marquées d'exactions contre les populations les obligeant une fois à se disperser un peu partout où certains ne retournèrent plus jamais dans leur espace.

En clair, les exactions et la vente en esclavage des Tagbana par les Baoulé et les conquérants mandingues agissent fortement sur l'unicité du peuple. On assiste alors à une dispersion généralisée des

populations tagbana dans une grande partie de l'espace de la colonie de Côte d'Ivoire et même au-delà de cette frontière. Plusieurs directions furent prises selon le statut d'exilé ou de captif.

2- Un peuple dispersé dans plusieurs localités (XVIII^e- XIX^e siècle)

L'invasion des Baoulé assabou et la conquête des conquérants mandingues ont eu une incidence négative sur l'unicité du peuple tagbana. Le peuple se dispersa dans toutes les sphères de la colonie et même au-delà de la frontière de la colonie de Côte d'Ivoire. Si les exilés choisirent leurs lieux de refuge, il n'en fut pas de même pour les captifs qui furent convoyés dans diverses directions et dans les villages de liberté.

2-1- Les destinations des populations tagbana avant l'implantation française dans leur zone. (1730-1898)

Les destinations sont entre autres le pays baoulé, la zone côtière, l'est du pays et des villages de l'actuel Ghana.

2-1-1- Les lieux de refuge des exilés tagbana

Suite à l'occupation forcée des Baoulé Assabou à partir de 1730 marquée par les razzias et des tueries, des Tagbana choisirent la fuite vers des endroits paisibles parfois, très éloignés de leur site originel. C'est ainsi que « des rameaux progressent vers le sud-est pour constituer les chefferies de Bondoukou, de Tambi et de Banda. Ils sont venus de l'ensemble du pays sénoufo mais on retrouve les Tagbana de Niakaramandougou à Soko et à Tambi » K. Kouakou 2023, p.31

Ces Tagbana s'installent sur des terres fertiles pour pratiquer l'agriculture, leur activité principale. Pendant l'attaque des conquérants mandingues entre 1885 et 1898, des Tagbana décidèrent de rejoindre leurs frères installés dans la zone de Bondoukou pour éviter la proximité avec les Baoulé qui étaient inhospitaliers selon eux :

Même si la distance était assez importante, certains de nos ancêtres avaient choisi Bondoukou pour deux

raisons. D'abord, l'attitude brutale d'installation des Baoulé avait créé une atmosphère délétère entre les deux communautés. Ensuite, beaucoup de Baoulé profitaient de la douleur des Tagbana car ceux-ci au lieu d'accueillir les personnes en détresse, les convoaient vers des marchés d'esclaves pour les vendre.¹

C'est ce qui explique un déferlement de Tagbana vers la zone de Bondoukou. Lorsque Bondoukou fut aussi attaqué par Samory Touré, des Tagbana se dirigèrent vers les localités voisines situées dans le Ghana actuel en tant qu'exilés, d'autres furent vendus comme esclaves à Kitampo² et à Sampa³ etc. Toutes ces populations tagbana s'établirent pour toujours et certains devinrent même des chefs de communautés.

Lors d'un festival culturel organisé à Katiola les 16, 17 et 18 juin 2022, plus d'une soixantaine de ces Ghanéens d'origine tagbana sont venus et se sont rendus dans leurs localités respectives tels que Kanawolo, Folofoukaha, Arikokaha, Niangbo etc.

L'image ci-dessous présente certains membres de cette délégation en compagnie de leur chef.

¹ Ces esclaves suivaient la voie commerciale reliant Bondoukou à Salaga au Ghana avec des escales comme Sampa, Kitampo et ce dernier village situé au Nord-ouest du Ghana actuel prend le dessus sur Salaga à cause de la politique rigide des Asanté (taxes trop élevées). Les populations vivant à Kitampo au Ghana sont les Bonon (Brong), les Wangara, les Sissala, les Kassima, les Haoussa, les Djimini et surtout les Tagbana.

² Coulibaly Nangninlman, interrogé à Fronan le 12 mai 2025

³ Sampa appelé Sika Seko au Ghana est une déformation de Siempan qui signifie aller et retour en Senoufo. Ce village a été fondé à partir de Tambi, un village Nafana situé dans la sous-préfecture de Sorobango (département de Bondoukou).

Titre : délégation des Tagbana devenus Ghanéens. Celui qui porte le chapeau rouge est un chef au Ghana.



Photo prise par nous le 16 juin 2022 au Centre Culturelle de Katiola

Aussi contre leur gré, certains Tagbana s'exilèrent-ils dans l'espace baoulé pour échapper aux exactions des conquérants mandingues. On les trouvait la plupart du temps dans les zones frontalières au pays tagbana notamment à Brobo chez les Bro chez les Fali, d'autres chez les Goli.

2-1-2- Les lieux de dispersion des captifs tagbana

Comme annoncé plus haut, le pacte commercial esclavagiste entre les Baoulé et les conquérants mandingues occasionna la capture et la vente des Tagbana aux Baoulé . Ces captifs, arrachés à leur peuple étaient convoyés contre leur volonté vers diverses directions pour servir de main d'œuvre dans l'extraction de l'or, dans les travaux

champêtres et surtout les activités religieuses comme le signifie ce traditionniste : « c'est nos ancêtres capturés qui étaient souvent tués par leurs ravisseurs baoulé pour des sacrifices humains. Il semble qu'ils étaient tués pour accompagner leurs maîtres dans leurs tombes et les servir dans l'au-delà »⁴.

Les marchés d'esclaves étaient disséminés dans tout le pays baoulé. Les captifs tagbana se trouvaient alors dans les Baoulé nord chez les Faafoué, les Fali, dans le Baoulé sud chez les Saa, les N'zpli, les N'Gonda : « les Baoulé du nord revendaient une partie des captifs à vil prix à leur frère du N'Gonda » (F. Viti, 1999, p.60) On trouvait aussi des captifs tagbana dans le Walèbo, à kokoumbo etc. En clair, tout le pays baoulé regorgeait de captifs tagbana. Ces captifs

ont encore de nombreux descendants dans la région de Bouaké qui occupent un certain nombre de villages dispersés à l'intérieur des cantons Goli et Satikran (sous-préfecture de Botro), Bro (sous-préfecture de Diabo), Fari et Faafoué (sous-préfecture de Bouaké), Ahari (sous-préfecture de Brobo).⁵

Du pays baoulé, les captifs tagbana furent ensuite convoyés vers les régions sud, sud-ouest, est de la colonie pour deux raisons. La première fut d'ordre économique. En effet, selon le commandant Moutet, en 1896, un esclave coûtait 150 francs dans la forêt et 60 francs à Bouaké⁶

De par leur position géographique stratégique entre les territoires du nord et du sud de la colonie, les Baoulé devinrent les courtiers entre Samory Touré et les populations du sud. De la sorte la principale voie commerciale fut détournée du sud vers le nord. Ce commerce à longue distance avec le sud côtier à travers Tiassalé,

⁴ Hili Lonan, interrogé à Kationon le 8 juillet 2000

⁵ Ministère des Finances, des Affaires économiques et du plan. Administration générale du plan. Division des études du développement, 1963, p.17

⁶ ANCI, IEE 28-rapport de tournée 1896-1906, zone de Didievi

permet d'échanger les captifs tagbana contre les fusils, les poudres, les vivres provenant du sud grâce aux Appoloniens qui animaient le commerce à l'est du Comoé et sur le littoral sud-est de la colonie de Côte d'Ivoire. L'origine linguistique commune facilita ce commerce entre Baoulé et les peuples côtiers. Les « captifs vendus aux traitants côtiers dans les centres de transit d'Aboua et de Tiassalé » (K. B. Kouakou, 2017, p.325) se retrouvèrent chez les Appoloniens de Grand Bassam, chez les Adioukrou de Dabou, chez les Alladius de Jacqueville impliqués dans le trafic d'esclaves depuis le XVII^e siècle avec les negriers, chez les Ahizi et Avikam de Grand Lahou, chez les Noyo de Sassandra etc. Un traditionniste tagbana affirme qu'en 1962, son grand-père lui signala que leur famille avait des membres chez les Adioukrou mais il ne savait pas comment les retrouver en ce sens que ces Tagbana avaient été incorporés dans des familles Adioukrou et avaient perdu tous des éléments identitaires tagbana. Ils sont des Adioukrou à part entière actuellement⁷.

Le sud-ouest ne fut pas épargné de la présence des captifs tagbana car selon un auteur, « les interprètes courtiers Kroumen achetaient dans les marchés à Tiassalé des captifs d'ethnie sénoufo » (N. J. Kouadio, 2017, p.82). Par sénoufo, il faut entendre Tagbana et Djimini qui étaient vendus par les sofas de Samory Touré aux Baoulé.

La majorité de ces captifs étaient des Tagbana. Somme toute, beaucoup de captifs détenus par les Baoulé furent donc convoyés vers le sud en vue de faire du profit, éponger les dettes familiales et acquérir des biens matériels.

Les Agni du Moronou, de l'Indenié, du Djuablin prirent également part à ce commerce. Ceux-ci empruntaient les voies commerciales régulièrement prises par les colporteurs malinkés pour se procurer des esclaves chez les Agba et dans l'Ano. Un traditionniste affirme que pendant les guerres de Samory Touré, le royaume djuablin était devenu un important centre de vente de captifs et de refuge des peuples Gours, principalement les Tagbana de la région de Katiola et

⁷ Koffi Yao Emile, interrogé à Bouaké le 12 février 1999

de Tafiré. La preuve selon lui est que certains Agni Djuablin portent des noms ou prénoms d'origine gour à cause du brassage qui s'est établi⁸.

La deuxième raison qui poussa les Baoulé à vendre leurs captifs loin de l'espace baoulé était d'ordre administratif. En effet, après l'arrestation de Samory Touré en 1898, les autorités françaises demandèrent aux Baoulé de libérer les captifs. Beaucoup d'entre eux s'opposèrent arguant qu'ils les avaient acquis dans des ventes. Et lorsque les autorités administratives françaises insistèrent, la solution trouvée par les Baoulé était de revendre les captifs dans des localités éloignées d'eux comme le signifie cet auteur : « souvent le captif était vendu loin de son lieu d'origine et sans repère, il devenait un véritable esclave » (F. Viti, 1999, p.57).

Malgré cette supercherie, des Baoulé, les administrateurs coloniaux intensifièrent les actions pour la libération des captifs.

2-2- Les villages de liberté comme solution à la dispersion des captifs tagbana à partir de 1898

Conscients du fait que tous les captifs ne pouvaient pas retourner dans leurs localités d'origine, les administrateurs français jugèrent utile de créer des villages de liberté dans toutes les zones de la colonie touchées par ce fléau afin de protéger les captifs libérés sans abris.

2-2-1- L'impossible retour au pays natal malgré la volonté des Français.

La construction des villages de liberté fut précédée d'actions pour le retour des exilés et des captifs dans leurs localités respectives du pays tagbana. En effet, après la capture de Samory Touré en septembre 1898 par le commandant Gouraud, le capitaine Benoit, chef de poste militaire de Bouaké, conscient de l'ampleur de l'esclavage dans la zone, entreprit des actions. Il encouragea le retour volontaire des Tagbana dans leur pays et l'interdiction de la pratique esclavagiste

⁸ Propos de Koffi kouablan, Enseignant chercheur à l'Université Félix Houphouët Boigny, originaire du Djuablin (19 Avril 2025)

par les Baoulé. Le 11 mai 1899, le capitaine Benoit fut remplacé par Jobard et celui poursuivit l'œuvre de son prédécesseur en mettant un point d'honneur sur le retour des Tagbana sur leurs terres ancestrales. Pour joindre l'acte à la parole, des contingents militaires furent lancés à travers tout le pays baoulé afin de procéder à la libération des captifs de guerres non encore achetés et présents sur les marchés d'esclaves disséminés partout. Cette détermination du capitaine est notifiée dans les propos suivants : « Après l'arrestation de Samory Touré, la même année, le capitaine Benoit procède à la libération des captifs de guerre non achetés et présents sur les marchés et ordonne aux maîtres de libérer leurs esclaves qui deviennent ainsi des affranchis et conduits d'abord au poste militaire de Bouaké (A. Sorogo, 2024, p.64).

Les réfugiés furent encouragés à retourner dans leurs villages respectifs mais par mesure de prudence, « des Tagbana se donnèrent le temps de retour dans leur pays d'accueil. Ils venaient entretenir leurs champs de cultures sur le site puis ils repartaient après les récoltes en pays baoulé. D'autres encore restèrent prudents et ne suivirent pas ce mouvement général enthousiaste » (T. Ouattara, 1998, p.100).

Les captifs et les esclaves n'ayant pas cette liberté de mobilité, le capitaine Benoit proposa leur rachat aux Baoulé. Cette solution ne permit pas de résoudre le problème pour deux raisons. D'une part, les maîtres baoulé estimaient que les propositions faites par les colons étaient très inférieures aux prix d'achat des captifs⁹ et intensifièrent la vente des captifs vers les régions côtières. D'autre part, il était assez difficile pour les populations tagbana sinistrées de pouvoir réunir les fonds pour les rachats. L'esclavage continua malgré la présence des Français car ceux-ci n'avaient pas la possibilité de contraindre les Baoulé à cause d'un pacte révélé par le lieutenant De Clervaux :

Nous nous sommes installés en pays baoulé en promettant aux habitants de respecter leurs mœurs et de conserver leurs propriétés. Puis peu à peu, nous les avons faits à l'idée du rachat possible de leurs captifs

⁹ ANCI, 1 EE36. Rapport de tournée 1904.

par leurs familles du Soudan. Nous intervenons souvent pour faciliter le rachat en abaissant les conditions. Par ailleurs, nous avons défendu le massacre des captifs d'une façon formelle ainsi que le mauvais traitement, amener la liberté immédiate de l'esclave frappé. Si le mouvement d'exode commencé depuis peu, continue et que les propriétaires s'aperçoivent que nous ne les appuyons pas de notre autorité pour leur permettre de rentrer en possession de leur capital, ils seront amenés par réciprocité à violer la parole de soumission qu'ils nous avaient donnée. Du point de vue humanitaire, nous ne pouvons empêcher les sacrifices et les moyens brutaux pour mettre les esclaves dans l'impossibilité de fuir. Les propriétaires n'hésiteront pas à les sacrifier.¹⁰

En clair, la volonté du retour au pays natal souhaitée par les administrateurs français ne donna pas les résultats escomptés. C'est alors qu'ils décidèrent de créer des villages de liberté.

2-2-2- La création des villages de liberté pour le regroupement des Tagbana

A partir de 1887 des villages de liberté sont créés dans les colonies d'Afrique noire. Dans la colonie de côte d'Ivoire, dix villages de liberté sont créés par l'administration coloniale. Ces villages « sont des agglomérations de captifs libérés que l'administration garde sous son contrôle au moins temporaire, à la fois pour les défendre contre d'éventuelles tentatives de reprises de leurs anciens maîtres et pour les aider à subvenir à leurs besoins car au moment de leur affranchissement, ils sont dans un total dénuement et incapables d'initiatives » (D. Bouche 1968, p.2)

¹⁰ANCI, IEE 34 (1/2), Cercle du baoulé, circonscription nord, rapport de tournées. (1904-1905)

Dans tous les villages de liberté, on nota la présence de beaucoup de Tagbana exilés et captifs. Ces villages furent baptisés à cet effet Diambouroupougou, ou tout simplement Diambourou, des déformations linguistiques de djonbougou composé de djon ou dion désignant l'esclave en malinké et bougou qui signifie quartier ou localité. Donc Diambourou signifie la localité ou le quartier des esclaves. L'administration elle-même indique que les captifs sont au village de liberté.¹¹

Les Tagbana non intégrés dans les familles d'accueil se regroupèrent dans ces villages qui devinrent désormais les leurs. A cause de leur supériorité numérique, ils assurèrent même l'autorité politique dans ces villages. Mais ce qu'il faut retenir est que les mouvements migratoires involontaires ont eu des conséquences sur le peuple tagbana.

3- Les conséquences de la dispersion forcée du peuple tagbana

Elles sont notables au niveau démographique, territorial et socio-économique.

3-1- La diminution territoriale et démographique, conséquences de la dispersion forcée

Les Tagbana soutiennent que les régions de Bouaké, Sakassou et Tiébissou étaient habitées par eux avant la poussée des Baoulé venus par le sud. Cette affirmation est soutenue par un traditionniste baoulé : « Nos ancêtres ont repoussé les Tagbana avant d'occuper l'espace qui est le nôtre aujourd'hui. Les premiers habitants de notre territoire étaient les Tagbana et quelques Gouro »¹² Un spécialiste du monde Akan abonde dans le même sens en affirmant que les Bambaala (Tagbana) étaient les premiers occupants de l'aire baoulé (K. R. Allou 2002, p.585)

¹¹Koffi Athanase, interrogé à Bouaké (Broukro) le 9 octobre 2022

¹² Koffi Athanase, interrogé à Bouaké (Broukro) le 9 octobre 2022

Ne pouvant supporter les exactions de ces Baoulé, les Tagbana choisirent la fuite occasionnant le déferlement continu de groupes baoulé sur les terres tagbana désertes d'hommes. Cette fuite entraîna aussi une perte territoriale pour les Tagbana car « elle permit aux Baoulé d'occuper une vaste zone incluant Sakassou, Bouaké, Botro, Diabo, Bodokro. On comprend dès lors l'absorption des villages tagbana tels que Gbékèkaha et Gbangnankaha par les Baoulé. Ces villages devinrent respectivement Gbèkèkro et M'bahiakro après l'installation des Baoulé Assabou » (T. Touré, 2014, p.9)

Au-delà de la perte territoriale, on nota une diminution drastique de la population tagbana au profit d'autres localités. En effet, les braves populations jeunes, hommes et femmes furent vendues dans plusieurs localités de la colonie. Un esclave acheté ou capturé très tôt dans sa jeunesse, après plusieurs dizaines d'années de captivité, perdait ses repères et ne cherchait plus à s'évader. Il se mettait totalement à la disposition de la famille et devenait baoulé si bien que le professeur Allou Kouamé René affirme que tous les Baoulé ne sont pas d'origine ashanti¹³

Beaucoup de Tagbana furent même tués sur leurs sites ou pendant leur convoi dans les marchés d'esclaves. La population tagbana diminua considérablement car dans le souci de faire fortune, les sofas et certains commerçants malinké intensifièrent rapt en pays tagbana. De nombreux jeunes furent capturés et vendus à vil prix aux Baoulé pendant la présence des samoriens dans la zone. Ainsi, les Baoulé obtenaient des captifs facilement comme le notent les administrateurs français : « un mouton ou quelques poulets, on avait un captif en 1895 »¹⁴ et très « souvent, on l'échangeait contre un bœuf, un baril de poudre d'or. Beaucoup furent échangés contre un mouton »¹⁵

Les captifs devinrent même plus nombreux que les Baoulé dans certains villages baoulé : « dans un village de 200 à 300 âmes, il n'est

¹³ Allou Kouamé René, Enseignant chercheur, Université Felix Houphouët-Boigny le 4 octobre 2025 (ANCI 1EE 28)

¹⁴ ANCI, 2EE 14/3

¹⁵ Kouadio N'guessan Paul, interrogé à Bingerville le 9 octobre 2025

pas rare de n'en trouver qu'une seule, celle du chef, le reste est composé de captifs. Les familles libres sont peu nombreuses »¹⁶. Le peuple Agni djuablin fut également " inondé " de captifs tagbana : « A l'heure actuelle, il n'existe plus dans le royaume agni diabè (Agni djuablin) une famille qui puisse se prétendre dihiè (homme libre) dans le sens originel du terme. Même la famille royale n'échappe pas à cet état de fait. » (S. Koffi, 1976, p.167)

De toute évidence, la dispersion des Tagbana pour diverses raisons a fortement concouru à leur dépeuplement au profit d'autres peuples. Elle a participé également à la dépersonnalisation des Tagbana vis-à-vis des autres peuples.

3-2- Une dévalorisation continue du Tagbana dans les localités d'accueil.

Les Tagbana se trouvant chez d'autres peuples n'étaient pas véritablement considérés. Chez les Baoulé, ils étaient désignés par le terme péjoratif de Kanga qui les distinguait des hommes libres. En fait derrière l'esclavage, il y a donc une perte de valeur « l'être humain réduit en esclavage a toujours une valeur moindre que celle d'un homme libre » (F.Viti, 1999, p.88) . Ces Tagbana portent les marques continues de l'infériorité car dans l'entendement des peuples qui les ont achetés, ils demeurent des êtres inférieurs. Beaucoup se plaisent encore dans cette posture de supériorité vis-à-vis des Tagbana pour avoir été placés sous leur domination. C'est d'ailleurs pourquoi malgré leur intégration dans les familles d'accueil,

il n'est pas permis aux descendants d'esclaves d'accéder à la chefferie ou à la royauté tant qu'il aura des descendants légitimes pour occuper ces fonctions. Chacun connaît sa place dans la société. Pour faire demeurer cette réalité tous les descendants " purs " de la famille sont informés de génération en génération.

¹⁶ANCI 1EE 28

Un haut cadre de l'administration ayant une ascendance servile dans la région N'zikpli, voulut occuper la fonction de maire dans la région, sa source servile lui fut indiquée et il se calma.¹⁷

Pour cette infériorité, les Tagbana se trouvant avec d'autres peuples étaient désignés pour les sales besognes. Ainsi pendant la colonisation, les familles envoyaient les enfants d'esclaves à l'école,¹⁸ perçue comme une corvée en lieu et place de leurs enfants. En fait, beaucoup de chefs profitaient de l'ignorance des autorités pour livrer les enfants des esclaves à l'école française bien qu'ils regrettèrent leur acte plus tard (D. Bouche, 1968, p.167).

De plus, les Tagbana des villages de liberté deviennent des êtres sans identités, sans familles car il y a une rupture de parenté bien qu'ils aient décidé de porter les noms tagbana. La plupart d'entre eux n'ont pas de contact ou ignorent leurs villages d'origine¹⁹. Ces villages qu'ils occupent ne bénéficient d'aucun statut juridique portant leur création. De la sorte leurs habitants demeurent sans titre foncier et négocient avec les populations d'accueil pour obtenir des lopins de terre. Ils adoptent la langue et les mœurs des peuples d'accueil et demeurent toujours des déracinés car aucune population ne connaît leur existence en tant que Tagbana dans cette zone. Nombreux sont ceux qui ne savent même pas s'exprimer en Tagbana mais plutôt en langue baoulé. Ils ne parviennent pas à s'adapter véritablement aux pratiques culturelles tagbana.

Il faut cependant noter que des descendants de ces anciens captifs tagbana à force de travail ont pu détenir le pouvoir économique, faisant d'eux des personnes de référence dans leurs

¹⁷ De jeunes captifs à qui cette circonstance valait une promotion sociale imprévue que ceux qui les ont envoyés la réussite sociale de ces enfants scolarisés s'est traduite à travers l'acquisition de biens matériels et l'occupation de hautes fonctions dans l'administration.

¹⁸ Généralement les maîtres introduisaient des substances mystiques dans l'administration des captifs. Ces substances avaient pour rôle d'agir psychologiquement sur eux afin qu'ils oublient totalement leurs origines et n'aient aucune volonté d'évasion. Ainsi, malgré la séparation avec ces maîtres, ils étaient incapables de retrouver leurs origines.

localités si bien que le clivage social, les inégalités tendent à disparaître. (I. Koffi, 2024, p.204). Cet anoblissement circonstancié n’altère cependant pas la dévalorisation que subissent les descendances des captifs tagbana.

Conclusion

L’histoire des Tagbana a été profondément marquée par l’esclavage organisé par les Baoulé, Mori Touré et Samory Touré de 1885 à 1898. Cette pratique déshumanisante commence dans les zones baoulé avec la création de plusieurs marchés d’esclaves, avant de toucher des localités très éloignées du pays tagbana . Les captifs tagbana détenus par les Baoulé sont acheminés ensuite à Tiassalé et vendus aux Appoloniens, aux Adioukrou, aux Kroumen, aux Avikam, aux Alladians, aux Neyo, et chez les Agni djuablin pour servir de main d’œuvre. Ce commerce humain a laissé des marques indélébiles sur le peuple. Il s’agit entre autres de la diminution drastique de sa population jeune car beaucoup de ces captifs ont été assimilés par les familles des peuples d’accueil et ne sont jamais retournés sur leurs terres ancestrales, d’autres ont été déversés dans des villages de liberté et demeurent sans racines identitaires jusqu’à ce jour. Il en est de même pour la dévalorisation des Tagbana à travers l’appellation ‘ Kanga’ les excluant des prises de décisions dans les villages et familles d’accueil.

- Sources orales

	Nom et Prénoms	Ethnie et fonction	Date et bien	Objet et l’entretien
1	Allou Kouamé René	Bétibé, Enseignant Chercheur spécialiste du monde Akan	4 octobre 2025 à l’Université Felix Houphouët-Boigny	-Espace Baoulé -esclavage dans le Baoulé -Tagbana au Ghana
2	Coulibaly Nangninman	Tagbana, cultivateur et notable	3 mars 2023 à Katiola	-Samory Touré -Les Baoulé

3	Hili Lonan	Tagbana, retraité de chemin de fer (RAN)	8 juillet 2000 à Kationon	-Lieux de dispersion des Tagbana -villages de Liberté
4	Koffi Athanase	Baoulé, instituteur à la retraite	9 octobre 2022 à Bouaké (Broukro)	-migrations baoulé -rapport Tagbana-Baoulé
5	Koffi Kouablan	Agni Djuablin, Enseignant Chercheur Université Felix Houphouët-Boigny	19 avril 2015 Université Felix Houphouët-Boigny	-Samory Touré -présence des Tagbana dans le Djuablin
6	Koffi Yao Emile	Baoulé, cultivateur	12 Février 1999 à Tchèlekro	-occupation de l'espace des Baoulé
7	Kouadio N'guessan Paul	Baoulé, entrepreneur en Bâtiment	10 février 2025 à Bingerville	-Rapports Baoulé et esclaves (Kanga)
8	N'kongon Toyélé	Tagbana, notable dans un quartier de Katiola	3 mars 2023 à Katiola	Samory Touré -Dispersion des Tagbana -Rapports Baoulé-Tagbana

- Sources archivistiques

- ANCI, 1EE 36 Rapport de tournées 1904
- ANCI, 1EE 28, Rapport de tournées (1896-1906)
- ANCI, 1EE 34 51/2° Cercle du baoulé. Circonscription nord. Rapport de tournées (1904-1905)
- ANCI, 2EE (14/3) Rapport de tournées ?

- Source écrite

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.
Administration générale du plan. Division des études du développement, 1963, p.17.

Références bibliographiques

- ALLOU Kouamé René, 2002, *Histoire des peuples de civilisation Akan des origines à 1874. Thèse d'état d'Histoire*, Université de Cocody, UFR SHS.
- BOUCHE Denise, 1968, *Les villages de liberté en Afrique noire française 1887-1910*, Mouton et coll. Haye, Paris.
- CHAUVEAU Jean Pierre, 1987, « la part baoulé. Effectif de population et diminution ethnique : une perspective historique », *Cahiers d'études africaines*, vol 27, N°105-106. Démographie historique, pp123-165.
- DELAFOSSÉ Louise, 1976, *Maurice Delafosse, Le Berrichon conquis l'Afrique*, Société française d'Histoire d'outre-mer, Paris.
- FUGLESTAD Fim, 1974, « la grande famine de 1931 dans l'ouest nigérien, réflexion autour d'une catastrophe naturelle », *Revue française d'outre-mer*, N°222, pp.18-33
- GBODJE Sekre Alphonse, 2010, « le marché d'esclaves de Kotiakoffikro 1893-1898 », *Revue Ivoirienne d'Histoire*, n°17, pp.48-70
- KIPRE Pierre, 2005, *Côte d'Ivoire, la formation d'un peuple*, SODES-IMA, Paris.
- KOFFI Ignace, 2024, « la problématique du commerce des esclaves dans le village de Bassam à Sassandra (Sud-ouest de Côte d'Ivoire) », *La Revue Africaine des Sciences sociales*, « penser genre, penser autrement », Vol IV, n°3, pp198-207.
- KOFFI Sié, 1976, *les Agni- Dabié, histoire et société*, thèse de doctorat du 3^e cycle d'histoire, Université Paris I, Panthéon Sorbonne.
- KOUADIO N'goran Julien, 2017, *l'étude d'un sous-groupe social : les interprètes dans la colonie de Côte d'Ivoire de 1897 à 1955*, thèse de doctorat unique en Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny.
- KOUAKOU bi Kouakou Marc Gildas, 2017, *La Côte des Quaqua dans la traite atlantique du XVIII^e et XIX^e siècle*, thèse de doctorat en Histoire, Université de Nantes.

KOUAKOU Kirekouao Rigobert, 2023, *Migration sénoufo en pays koulango. Sur les traces d'Ardjouman, fondateur de Pala*, L'Harmattan, Côte d'Ivoire.

LOUCOU Jean Noel, 2024, *peuples et ethnies de la Côte d'Ivoire*, Editions Felix Houphouët Boigny, Abidjan.

OUATTARA Tiona, 1998, *Côte d'Ivoire, Katiola des origines à nos jours*, NEI, Abidjan.

OUATTARA Tiona, 1999, *Histoire des Fohobélé de Côte d'Ivoire, une population sénoufo inconnue*, Karthala, Paris.

PERSON Yves, 1975, *Samory, une révolution dyula*, Tome 3, IFAN, Dakar.

ROUCH Jean et BERNUS Edmond, 1959, « Note sur une communauté 'nigérienne' ancienne de la Côte d'Ivoire : Marabadiassa », *Notes Africaines*, Bulletin d'Information et de correspondance de l'Institut française d'Afrique noire, pp107-110.

SOROGO Awa, 2024, « la création du village de liberté de Bouaké en 1898 et l'intégration des affranchis », *Revue Akiri*, numéro spécial, Université Alassane Ouattara, ISSN 2958-2814, PP63-78.

SALVERTE Marmier De Ph, 1965, « le peuplement », *ERB* 1962-1964, Tome1, Abidjan, Annales num 6, Nov-décembre, CNRS, Armand colin, pp.1251-1259

TOURE Tiegbè, 2014, *Les Tagbana et le monde extérieur XVe siècle à 1960 : Mutations et Résistances*, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, thèse unique d'histoire.

VITI Fabio, 1999, « l'esclavage au baoulé précolonial », *Revue Française d'Anthropologie*, tome 39, n°152, pp.53-88